



PETITION

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Département des Alpes-Maritimes



Photos a l'échelle, selon le projet EDF

Aidez-nous lutter contre tout ce destruction.

Il y a des projets pour implanter les éoliens sur la longueur de la Crête de la Montagne de Bleyne/Chandy.

A notre avis ça sera une grave erreur qui va entraîner la destruction énorme et irréversible du paysage de cette région. Voici 26 raisons pourquoi ...

N.B. Ils ont déjà mise en place un [mat avec station météo](#) - c'est vraiment réel ce projet.

Signez notre pétition !

Je signe contre le projet pour implanter les éoliens sur la Crête de la Montagne de Bleyne/Chandy.

<http://pottyplace.com/vent/>

Merci.

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Président : Alain BRUGUIER Chemin des Cadenèdes 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE
www.ventdecolere.org



PETITION

Rhône-Alpes

Département de l'Ardèche

ADTC – Avis De Tempête Cévenole

BONJOUR A NOS AMIS DU COLLECTIF ARDECHOIS ET DE LA FEDERATION VENT DE COLERE

Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant sur notre site : www.adtc07.com et par exemple signer la Pétition.

L'association ADTC a pour objet de:

Protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages de la Cévenne Ardéchoise et plus particulièrement de la commune de Saint Cirques de Prades et des communes avoisinantes : Prades, Jaujac, Lentillères, Fabras, Prunet etc...

Lutter contre les projets d'installations industrielles préjudiciables aux intérêts de la nature, des gens, du patrimoine paysager et bâti, spécifiquement contre les usines d'aérogénérateurs dites « parcs éoliens» ..

Lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, à la santé et la sécurité des hommes, à la faune et à la flore, en conséquence de tels projets.

Sensibiliser l'opinion publique, favoriser le dialogue et les échanges d'informations concernant les nuisances environnementales, et leurs conséquences sur l'écosystème, de projets de parcs éoliens. Promouvoir la réflexion sur les alternatives à l'éolien industriel.



PETITION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de Lozère

La Lozère va être défigurée par des sites éoliens, j'ai monté une pétition sur : petition24.net, dans la barre de recherche Google taper "non aux éoliennes du Roc de Peyre et en Lozère" signez et donnez votre avis.

Je vous remercie de votre action, plus on est nombreux à défendre notre belle France, plus on aura des chances de gagner pour conserver nos paysages tels qu'ils sont.

Faire suivre à vos contacts l'adresse de la pétition, encore merci pour notre beau pays.

Pour plus d'information sur ce mauvais projet www.collectiferrredepeyre.blogspot.com

Merci de votre aide.

Charles FAGES



PETITION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de Lozère

Collectif Patrimoine Lozérien : Association des Riverains du Bès - Association Haut Gévaudan - Association La Chan - Association Les Robins des Bois de la Margeride - Association Margeride Environnement - Association Margeride Environnement Sud - Association de Préservation des Paysages et des Ressources du Sauveterre - Association pour la Promotion Economique et le Développement Durable du Plateau de l'Aubrac - Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère - Collectif Terre de Peyre - Urgence Nature.

A retourner à : **Collectif Patrimoine Lozérien** – Chazals- 48700 Saint-Denis

ou par email à : patrimoinelozerien@viveole.com

Contact : patrimoinelozerien@viveole.com

PETITION

Il est reconnu de longue date et par tous, et le schéma départemental du tourisme d'octobre 2010 le confirme que « *L'identité Lozérienne est soulignée par des atouts naturels d'exception. 4 massifs montagneux, 4 terres de grands espaces aux multiples facettes* ». Il s'agit des Causses, des Cévennes, de La Margeride et de L'Aubrac.

Il ressort du projet de schéma régional éolien du 8 novembre 2011 que l'ensemble du département a été classé en zone « *présentant des enjeux jugés forts* », exceptée une partie des Cévennes qui est classée en « *zones défavorables au développement de l'éolien, présentant des enjeux très forts* » au seul motif que ce territoire des Cévennes est situé dans la zone cœur du PNC.

Le fait que la zone cœur des Cévennes soit protégée, il ne faut pas en déduire, comme le fait le projet de schéma régional éolien, que Les Causses, L'Aubrac et la Margeride ont des qualités environnementales moindres; pour preuve le classement récent des Causses par l'Unesco.

Compte tenu des informations obtenues sur la problématique de l'éolien industriel, nous demandons que l'ensemble du département de la Lozère soit classé, dans le schéma régional éolien, en « *zones défavorables au développement de l'éolien, présentant des enjeux très forts* ».

NOM / Prénom	Adresse ou Commune	Code postal	SIGNATURE



PETITION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département de l'Hérault

Auteur : Collectif Fontfroide collectif.fontfroide@gmail.com

A l'attention de Monsieur le Préfet de l'Hérault

Petite démonstration à l'usage des grands naïfs

La centrale éolienne de Fontfroide en construction dans le Somail et l'Espinouse en 2011, ce sont 10 aérogénérateurs avec des tours de 65m de haut et 3 pales de 35m de long : 100m au total.

Avec une excavation d'un diamètre de 20m et d'une profondeur de 3 à 6m, le socle de béton armé pèse déjà plus de 1400 tonnes auxquels se rajoutent quelques 300 tonnes pour l'éolienne elle-même. On compte en général 1800 tonnes au total !

En état de marche, chaque machine tournoie, en bout de pale, à 300 km/heure. Le tout situé en ligne de crête, à une altitude variant de 1000 à 1100 m du col de Fontfroide au roc de l'Ayre sur plus de 1,5 km. Ca se voit bien de partout !

La place arrachée à la nature d'exception alentour est considérable si l'on tient compte de plus de 20 km de pistes diverses souvent de 10 m de large et gravillonnées.

C'est bon pour la planète disent les auteurs du massacre ! Or :

C'est surtout bon pour EDF Energies Nouvelles (laquelle société, filiale à 100 % d'EDF, s'appelait auparavant Société Internationale d'Investissements Financiers...), qui récupère sur chaque kWh 0,082 euros, 2 à 3 fois le prix de revient.

C'est bon aussi pour les raffineurs de pétrole qui font en ce moment marcher la noria de quelques 40 camions par jour vers Fontfroide;

Ce n'est sûrement pas bon pour l'effet de serre : l'intermittence du vent oblige à faire tourner les 3/4 du temps des centrales au gaz, au fuel, au charbon pour prendre le relais des aérogénérateurs en panne; bonjour l'effet de serre!

Ce n'est pas bon non plus pour les emplois, en particulier pour tous ceux qui vivent du tourisme de nature (les randonneurs fuient ces machines qui leur rappellent trop leur environnement de boulot);

Ce n'est pas un bon moyen pour sortir du nucléaire : avec l'argent gagné sur l'éolien industriel, EDF, GDF Suez, AREVA, ALSTOM, etc, investissent dans des centrales nucléaires partout sur la planète...et l'Etat n'a encore arrêté, depuis les installations d'éoliennes, la moindre tranche nucléaire en fonctionnement.

Ce n'est pas bon pour la nature massacrée du col de Fontfroide. Ce que la mairie de Fraïsse entend faire sans aucune garantie de bénéfices n'est en aucun cas rattrapable.

Il faudrait aussi parler du démantèlement impraticable ; des 200 kg de terres rares par éolienne, polluantes et hors de prix ; de l'hyper centralisation de l'énergie produite ; des recherches qu'il faudrait faire sur l'autonomie énergétique de chaque habitation, hameau, village, ville ; des droits à polluer gagnés sans coup férir et revendus par les constructeurs d'éoliennes à d'autres pollueurs industriels, etc.

REJOIGNEZ NOUS, SIGNEZ L'APPEL EN LIGNE POUR L'ARRET DU PROJET

<http://fontfroide.wordpress.com>



PETITION

LIMOUSIN

Département de Haute-Vienne

Si vous ne l'avez pas fait sur la pétition papier, SVP signez la pétition suivante et, dans tous les cas, envoyez-la à tous vos contacts :

<http://www.ipetitions.com/petition/aspphel/>

(Pardon pour la demande de dons faite ensuite automatiquement par et pour ipétition)

A noter aussi le très intéressant article de l'Ecologiste sur le sujet :

<http://aspphel.free.fr/?pg=lecologiste>

En effet, le promoteur prévoit **28 aérogénérateurs de 145 m** de haut en Basse Marche (Nord de la Haute-Vienne) menaçant **paysages et patrimoines, jusque là préservés.**

Elles seront visibles notamment depuis la cité médiévale de caractère du Dorat et sa collégiale romane, la plus belle du Sud-ouest de la France et des monuments historiques seront encerclés par 22 éoliennes.

- Le site retenu, en Limousin, est un **couloir principal de migration de grues cendrées.**
- Elles seraient implantées dans un pays de bocages encore préservés, riches en chauves-souris, espèce protégées et indispensable à l'équilibre agro-alimentaire, au même titre que les abeilles.
- **Des bois** devront être même être détruits pour implanter 2 d'être elles !
- une zone se situe même à **500 m d'une zone Natura 2000.**

Nous sommes loin des friches industrielles dans lesquelles le Président de la République actuel nous assurait que les éoliennes devaient se cantonner !

D'avance nous vous remercions infiniment pour votre mobilisation et solidarité, pour ce projet jugé, par la Préfecture comme très sensible, car il serait la porte ouverte à beaucoup d'autres un peu partout en Limousin et en France.

Nous comptons sur votre aide précieuse, et vous en remercions infiniment d'avance.

Bien cordialement,

Sabine Cadart

Présidente de l'ASPPHEL

Association de Sauvegarde des Paysages et du Patrimoine en Haut-Limousin

14 rue de la Forgette 87360 Azat le Ris

Tél. : 06 22 69 51 38



PETITION

LIMOUSIN

Département de Haute-Vienne

Bonjour à toutes et à tous,

L'enquête publique pour l'implantation de 6 éoliennes sur la commune de Lussac les Eglises est en cours et se termine Jeudi 26 Mai.

Si vous n'avez pas pu vous déplacer, et ne pourrez le faire avant cette date, vous pouvez écrire au Commissaire-Enquêteur.

Adressez vos courriers à :

Monsieur Gilles Geirnaert
Commissaire-Enquêteur
Mairie de Lussac
87360 - LUSSAC LES EGLISES.

D'autre part une pétition est en cours. Si vous n'avez pas encore signé, faites moi signe.

Merci à tous.

Cordialement

Liliane Guignard
Présidente d'ASPER
asperlim@aol.fr

PETITION

Département du Puy-de-Dôme

NON AUX EOLIENNES DANS LA VALLEE DE L'ANCE

http://www.petitions24.net/non_aux_eoliennes_dans_la_vallee_de_lance

Veuillez faire connaître cette pétition au plus grand nombre de personnes possible. En effet, plus il y aura de signatures, plus cette pétition aura l'attention des médias et des décideurs. Merci.

**Association Vent Libre,
63840 EGLISOLLES,
Président Pierre CHAPUIS**